

DÉPARTEMENT de la
MOSELLE

ARRONDISSEMENT de
METZ-CAMPAGNE

CANTON DE VIGY

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU
CONSEIL SYNDI

DU SYNDICAT MIXTE DES RUISSEAUX DU HAUT-CHEMIN

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

20 AVR. 2023

ID : 057-200078798-20230412-12S20230412D004-D

SYNDICAT MIXTE
DES RUISSEAUX DU
HAUT-CHEMIN

57640 CHARLY-ORADOUR

délibération :
D_2023_2_4

Nombre de délégués en
exercice : 13

Présents : 10

Votants : 12

L' an deux mille vingt trois, le mercredi 12 avril à 18 h 30, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en Mairie de Charly-Oradour, sous la présidence de Madame BERGER Delphine, La Présidente.

Date de convocation du : 30 Mars 2023

Titulaires : Monsieur DIEUDONNE Vincent, Monsieur EHLINGER Laurent, Monsieur PIERRON Florent, Monsieur TURCK Gilbert, Monsieur GAUDÉ Hervé, Monsieur HENNEQUIN François, Monsieur HUBERTY René

Suppléant(s) en situation délibérante : Monsieur LOMANTO Joseph, Madame MARQUES Maria, Monsieur POINSIGNON Henri

Objet : COMPTE
ADMINISTRATIF 2022

Pouvoirs :

Monsieur BALLARINI Jean-Louis a donné pouvoir à Monsieur HUBERTY René
Monsieur SCHRECKLINGER Didier a donné pouvoir à Monsieur HENNEQUIN François

Absent(s) : Madame EMMENDOERFFER Jocelyne, Madame BERGER Delphine,
Monsieur CAYOTTE Jean-Paul, Monsieur CELARIE Denis

Excusé(s) : Monsieur BALLARINI Jean-Louis, Monsieur SCHRECKLINGER Didier

Secrétaire de Séance : Monsieur René HUBERTY

La Présidente présente au Conseil Syndical le compte administratif 2022 dont les résultats sont les suivants :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 86 689.65 €

Recettes : 118 502.24 €

Soit un excédent de 31 812.59 €

Excédent année N-1 = 43.229.88 €

Résultat de clôture = + 75 042.47 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 1 882.64 €

Recettes : 0 €

Soit un déficit de 1 882.64 €

TOTAL RESULTAT CLOTURE DE L'EXERCICE = + 73 159.83 €

RAR en investissement :

Dépenses : 0 €

Recettes : 0 €

Madame la Présidente quitte la salle.

Monsieur René HUBERTY prend la présidence et propose le compte administratif 2022 à son approbation et vote.
Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical APROUVE à l'unanimité le compte administratif 2022.

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 20 AVR. 2023

ID : 057-200078798-20230412-12S20230412D004-D

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Le secrétaire de séance,
René HUBERTY



Emis le 12/04/2023, transmis en sous-préfecture et
rendu exécutoire le

28 AVR. 2023

La Présidente,
Delphine BERGER



